

*Prescriptions nationales pour la
dématérialisation des documents
d'urbanisme*

***Consignes de saisie des
Métadonnées INSPIRE pour les
documents d'urbanisme***



CNIG
mars 2019

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

Titre	Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE
Date	8 mars 2019
Sujet	Prescriptions nationales du CNIG pour la dématérialisation des documents d'urbanisme de type : POS – PLU – CC – PSMV
Description du document	Ce document décrit les consignes de saisie des métadonnées documents d'urbanisme dématérialisés
Version	V2019-01
Version précédente	Consignes de saisie pour les métadonnées INSPIRE de documents d'urbanisme v2014 et v2017-12
Historique	La version v2018-09 prend en compte les nouvelles consignes de saisie de la balise IRU.
Contributeurs	<p>Le groupe de travail sur la dématérialisation des documents d'urbanisme du CNIG animé par le CEREMA et la DGALN (MCT et MTES), en relation avec l'équipe projet du Géoportail de l'urbanisme.</p> <p>Les participants du groupe sont : DGALN, DHUP, CEREMA, CGDD/MIG, IGN, GéoBretagne, le Crige PACA, AITF, le grand Avignon, SIEA, la FNAU, l'ADAUHR, la DREAL Bretagne, la DDTM de la Manche, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Métropole Nice Côte d'Azur, Rennes Métropole, l'IAU d'Ile de France, ESRI, France, DDT d(Indre-et-Loire, etc.</p>
Format	Formats disponibles du fichier : OpenOffice Writer (.odt), Adobe PDF
Sources	<p>CNIG, <i>Prescriptions nationales pour la dématérialisation des documents d'urbanisme</i></p> <p>Code de l'urbanisme recodifié par l'ordonnance n° 2015-1174 du 23 septembre 2015</p> <p>Guides de recommandation du CNIG : Guide 2013 de saisie des éléments de métadonnées de données version allégée destinée à la saisie.</p> <p>Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE</p> <p>Guide Identificateurs de Ressource Uniques v1.0.1</p> <p>Guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE</p>
Licence	Le présent document est sous Licence Ouverte (Open Licence) Etalab
Statut du document	Document validé par la Commission « DONNEES » du CNIG le 8 mars 2019



Préambule

Ce document précise les valeurs à saisir pour les métadonnées des documents d'urbanisme de type PLUI, PLU, POS, PSMV et cartes communales.

Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés. Elles s'appuient sur :

- le « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) » v1.1.1 de juillet 2014
- le « [Guide Identificateurs de Ressource Uniques](#) » v1.0.1 de février 2016
- le guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE.

Périmètre INSPIRE

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et les cartes communales (CC) dépendent du thème « **usage des sols** » (**annexe III, thème 4**).

Consignes de nommage du fichier

<p>Nom du fichier de métadonnées</p> <p>(recommandation)</p>	<p>Le fichier de métadonnées est nommé :</p> <p>fr-(SIREN/0000INSEE)-(plui/plu/pos/psmv/cc)DATAPPRO{ _CodeDU}.xml</p> <p>L'identificateur de la métadonnée, pour les documents d'urbanisme est constitué de deux blocs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bloc identifiant l'organisme producteur ayant la compétence urbanisme : fr-(SIREN/0000INSEE) • bloc identifiant la donnée : (plui/plu/pos/psmv/cc)DATAPPRO{ _CodeDU} <p>DATAPPRO est de la forme AAAAMMJJ</p> <p>_CodeDU est le suffixe optionnel utilisé dans le cas particulier nécessitant de différencier deux documents d'urbanisme de même type gérés par la même autorité compétente (<i>cf Standard CNIG PLU §4.3, et l'exemple ci-dessous</i>).</p>
<p>Recommandation pour un PLU produit par une commune</p>	<p>Pour une commune ayant approuvé son PLU le 14 décembre 2016, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-0000INSEE-pluDATAPPRO.xml</p> <p>ex : fr-000037151-plu20161214.xml</p>
<p>Recommandation pour une Carte Communale produite par une commune</p>	<p>Pour une commune ayant approuvé sa carte communale le 16 décembre 2016, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-0000INSEE-ccDATAPPRO.xml</p> <p>ex : fr-000037013-cc20161216.xml</p>
<p>Recommandation pour un PLUi produit par une intercommunalité</p>	<p>Pour une intercommunalité ayant le n° SIREN 243700911, ayant approuvé son PLUi le 19 décembre 2016 et diffusant un seul document sur son territoire, le nom du fichier de métadonnées prend la forme :</p> <p>fr-SIREN-pluiDATAPPRO.xml</p> <p>ex : fr-243700911-plui20161219.xml</p>
<p>Recommandation pour deux PLUi gérés par une intercommunalité</p>	<p>fr-SIREN-pluiDATAPPRO_ CodeDU.xml</p> <p>ex : fr-243700911-plui20161219_A.xml et fr-243700911-plui20170514_B.xml</p>

Consignes de saisie

1) Identification des données :

Intitulé de la ressource (obligatoire)	Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE : <ul style="list-style-type: none">L'intitulé contient uniquement le titre de la donnée. L'abréviation ou le sigle est renvoyé au résuméUne indication de la zone géographique couverte par le document. Aucun millésime n'est retenu dans la mesure où seule la version en cours du document d'urbanisme est consultable.
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/citation/*/title
Format à respecter – Exigence :	<type de document> de <territoire>
Exemples	Plan local d'urbanisme de Lyon Plan d'occupation des sols de Hoenheim Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux-Lyon Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Rodez Carte communale de Belvédère

Résumé de la ressource (obligatoire)	Conformément aux recommandations du guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE, le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible avec : <ul style="list-style-type: none">une définition communeune abréviation ou un sigleune indication géographique
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/abstract
Recommandation	<type de document> numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur <le territoire XX>. Ce <type de document> est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG.
Exemples	Plan local d'urbanisme (PLU) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce PLU est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Plan local d'urbanisme intercommunal numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la communauté de communes de XX. Ce PLUi est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur le secteur sauvegardé de XX. Ce PSMV est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Plan d'occupation des sols (POS) numérisé. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Ce POS est numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG. Carte communale (CC) numérisée. Ce lot informe du droit à bâtir sur la commune de XX. Cette CC est numérisée conformément aux prescriptions nationales du CNIG.

Type de la ressource (obligatoire)	Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : dataset. Certaines interfaces de saisie proposent « jeu de données »
Xpath ISO 19115	hierarchyLevel
Exigence	dataset
Localisateur de la ressource (obligatoire)	Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource mais peut également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources. Le localisateur est de préférence une URL (résolvable). Il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public.
Xpath ISO 19115	transferOptions/*/onLine/*/linkage/URL
Exemple de localisateur décrivant la ressource	http://cnig.gouv.fr/?page_id=2732 (page du site du CNIG contenant le lien vers le standard PLU-CC, etc.)
Exemples de service de téléchargement	Service de téléchargement du Géoportail de l'Urbanisme : http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/atom/dataset-feed/DU_44183.xml
Exemple de service de visualisation	Service de visualisation du Géoportail de l'Urbanisme : http://wxs-gpu.mongeoportail.ign.fr/externe/vkd1evhid6jdj5h4hkhyzjto/wms/v?request=GetCapabilities
Exemple d'une fiche de métadonnées sur GéoBretagne	Pour GéoBretagne le localisateur est un lien WMS, plus un lien de téléchargement de la donnée.
	 <p>The screenshot shows two buttons: 'Fichier à télécharger' and 'OGC-WMS Web Map Service'. Both buttons are for 'Zonages du PLU de Pleurtuit'.</p>
	http://geobretagne.fr/geonetwork/apps/georchestra/?uuid=a1c4db8f-aaa4-4878-bce3-dae1c5f9decc
Identificateur de ressource unique IRU (obligatoire)	L'identificateur de ressource unique identifie la ressource elle-même (série de données ou service)
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]/*/citation/*/identifiant/*/code
Exigence	L'IRU doit être conforme aux guides CNIG relatifs à la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE : - « Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE » - « Guide Identificateurs de Ressource Uniques » (guides accessibles à la rubrique " Métadonnées " du CNIG)
Remarque	Le champ IRU est "répétable" : il est possible de renseigner plusieurs IRU dans une fiche de métadonnées.

FileIdentifier (recommandé)	<p>Le champ fileIdentifier est utilisé par tous les catalogues de métadonnées (en particulier par le Géocatalogue) comme identifiant de la fiche de métadonnées et est donc requis pour que la métadonnée soit déposée in fine sur le Géocatalogue.</p> <p>Il doit être unique quelque soit l'outil utilisé pour produire la fiche de métadonnées et peut prendre l'une des deux formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- identique aux règles de nommage du fichier de métadonnées (sans l'extension .xml)- UUID aléatoirement généré par certaines plate-formes
Remarque	<p>L'IRU est un champ de métadonnées prescrit par Inspire, il identifie la ressource elle-même (série de données ou service).</p> <p>Le fileIdentifier est un champ technique imposé par l'utilisation du protocole CSW, il identifie la fiche de métadonnées dans le catalogue.</p>
Xpath ISO 19115	fileIdentifier
Recommandation : règle de nommage	<p>PLU : fr-000037151-plu20161214</p> <p>CC : fr-000037013-cc20050523</p> <p>PLUi : fr-243700911-plui20161219</p>
Exemple 2 : UUID	<p>ffb67da8-dece-4daa-8515-70e98c8dbc44</p> <p><i>(exemple extrait de la fiche de métadonnées des prescriptions ponctuelles du Pays de Redon sur le Géocatalogue)</i></p>

Langue de la ressource (obligatoire)	<p>Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource.</p> <p>Les documents d'urbanisme en France doivent obligatoirement être rédigés en français, le champ est à remplir avec la valeur : fre</p> <p>Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la liste normalisée : http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code_list.php</p>
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]/*/language
Exigence	fre

Encodage (obligatoire)	<p>Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• format d'échange (format de distribution)• version de format. Si le numéro de version n'est pas connu, la valeur par défaut sera « inconnue »
Xpath ISO 19115	distributionInfo/*/distributionFormat/*/name distributionInfo/*/distributionFormat/*/version
Exemple	ESRI Shapefile 1.0

Encodage des caractères (obligatoire) Il s'agit de l'encodage des caractères utilisé dans la série de données :

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]*/characterSet

Exigence La liste de codes autorisés pour les jeux de caractères est fournie page 103/103 du « [Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE](#) »

Exemple utf8
8859part1

Type de représentation géographique (obligatoire) Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : **vector** (traduction de « vecteur »)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]*/spatialRepresentationType

Exigence vector

Nom de l'ensemble de séries (obligatoire) Ce champ est à remplir avec le nom (MD_Identifier) de la fiche de métadonnées de l'ensemble de séries correspondant : PLU, PLUi, Cartes Communales POS ou PSMV. Il permet de faire le lien entre métadonnée de données et métadonnées de service.

Xpath ISO 19115 identificationInfo/MD_DataIdentification/citation/CI_Citation/series/CI_Series/name

Valeur Pour les PLU :
Pour les PLUi :
Pour les Cartes Communales :
Pour les POS :
Pour les PSMV :
<valeurs en attente de la saisie des fiches et de la fourniture de ces valeurs par l'IGN>

2) Classification des données et services géographiques :

Catégorie thématique (obligatoire) Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : **planningCadastre** (traduction de « Planification / Cadastre »)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]*/topicCategory

Exigence planningCadastre

3) Mots-clés :

Mots clés obligatoire : Thème INSPIRE et mots-clés spécifiques aux documents d'urbanisme (obligatoire)	<p>Le champ est à remplir avec la désignation du thème Inspire :</p> <ul style="list-style-type: none">• usage des sols Nom du thésaurus : GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 Date de publication : 2008-06-01 <p>ensuite avec les mots-clés permettant au Géoportail de l'urbanisme d'identifier le document d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none">• soit code INSEE de la commune autorité compétente : Mot clé : <code INSEE> Nom du thésaurus : Code officiel géographique au 1er janvier 20aa Date de publication : 20aa-mm-jj soit code SIREN de l'intercommunalité autorité compétente : Mot clé : <code SIREN> Nom du thésaurus : Répertoire SIRENE Date de publication : 20aa-mm-jj• type de document : Mot-clé parmi les suivants : <CC / PLU / PLUI / POS / PSMV> Nom du registre : Types de documents d'urbanisme Date de publication : 20aa-mm-jj• « CodeDU » (dans le cas de plusieurs documents d'urbanisme gérés par la même autorité compétente) : Mot clé : une lettre de l'alphabet (A, B, C, etc.) Nom du registre : Sous-code de documents d'urbanisme Date de publication : 20aa-mm-jj
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/keyword identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName
Exemple pour un PLU communal (forme simplifiée)	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 2008-06-01 37151 PLU
Exemple pour un PLU communal (forme complète)	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 2008-06-01 37151 Code officiel géographique au 1er janvier 2018 2018-03-26 PLU Types de documents d'urbanisme 2017-14-12
Exemple pour un PLU intercommunal	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

	2008-06-01
	243700911 <i>Répertoire SIRENE</i> 2018-10-30
	PLUI <i>Types de documents d'urbanisme</i> 2017-14-12
Exemple pour une Carte Communale	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 2008-06-01
	37013 <i>Code officiel géographique au 1er janvier 2018</i> 2018-10-30
	CC <i>Types de documents d'urbanisme</i> 2017-14-12
Exemple de deux PLUi (A et B) gérés par la même autorité compétente	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 2008-06-01
	244400189 <i>Répertoire SIRENE</i> 2018-10-30
	PLUI <i>Types de documents d'urbanisme</i> 2017-14-12
	A <i>Sous-code de documents d'urbanisme</i> 2018-12-20
	usage des sols GEMET - INSPIRE themes, version 1.0 2008-06-01
	244400189 <i>Répertoire SIRENE</i> 2018-10-30
	PLUI <i>Types de documents d'urbanisme</i> 2017-14-12
	B <i>Sous-code de documents d'urbanisme</i> 2018-12-20
Remarques	- Durant la période transitoire 2019-mai 2020, la référence aux thésaurus est : - obligatoire et immédiatement applicable pour des livraisons en masse

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

ou par flux

- optionnelle (sauf celle à GEMET) pour des livraisons unitaires afin de laisser aux outils informatiques le temps d'être adaptés. Elle ne sera pas testée et ne constituera pas un motif de rejet. La forme simplifiée est donc tolérée.

Après mai 2020, la référence au thésaurus de même que le lien avec le registre sera susceptible d'être testée. La forme complète sera donc requise.

- La date d'approbation, également nécessaire à l'identification du document, est renseignée dans la balise « Date de référence » §5.

Mots clés recommandés

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur suivante : **Document d'urbanisme**
Nom du thésaurus : GEMET - Concepts, version 2.4
Date de publication : 2010-01-13

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/keyword
identificationInfo[1]*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exigence

document d'urbanisme

Mots clés libres

Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés séparés :

- **PLUi, PLU, POS, CC, PSMV** (en fonction du type de document) en ajoutant la mention du type de document d'urbanisme sans abréviation.
- **planification**
- **données ouvertes**

Exigence (cas des données ouvertes)

données ouvertes

Exemples

CC
carte communale
planification

Remarque 1

un séparateur est inutile, car il y a un mot-clé par balise.

Remarque 2

D'après : <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/Guide-de-saisie-des-%C3%A9l%C3%A9ments-de-m%C3%A9tadonn%C3%A9es-INSPIRE-v1.1-final-light.pdf#page=18> :

« Dans le cas de données sous licence ouverte, il convient d'ajouter un mot-clé 'données ouvertes'. »

4) Situation géographique :

Rectangle de délimitation géographique (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés, le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres après la virgule. **Les coordonnées du rectangle de délimitation sont exprimées en WGS84**

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/westBoundLongitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/eastBoundLongitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/southBoundLatitude
 identificationInfo[1]*/extent*/geographicElement*/northBoundLatitude

Exemple

Coordonnées exprimées en **WGS84** :

O : -4.24
 S : 41.34
 E : 10.81
 N : 50.79

Exigence

On utilise le point comme séparateur décimal, et non la virgule

Référentiel de coordonnées (obligatoire)

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le système de coordonnées des données, avec utilisation du code EPSG ou du registre IGN-F.

Xpath ISO 19115

referenceSystemInfo*/referenceSystemIdentifier*/code

<gmx:Anchor
 xlink:href="http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154">EPSG:2154</gmx:Anchor>
 ou :
 <gmx:Anchor
 xlink:href="http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGF93LAMB93">IGNF:RGF93
 LAMB93</gmx:Anchor>

Exemples

Pour la métropole avec code EPSG :

<http://www.opengis.net/def/crs/EPSSG/0/2154>

Pour l'outre-mer (La Réunion) avec registre IGN-F :

<http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGR92UTM40S>

Territoire	Code EPSG	Registre IGN-F
France métropolitaine	2154	RGF93LAMB93
Guadeloupe	5490	RGAF09UTM20
Martinique	5490	RGAF09UTM20
Guyane	2972	RGFG95UTM22
La Réunion	2975	RGR92UTM40S
Mayotte	4471	RGM04UTM38S
Saint-Pierre-et-Miquelon	4467	RGSPM06U21

5) Références temporelles :

Dates de référence (obligatoire)	<p>Le champ Date est à remplir avec la valeur de la date de dernière révision au sens INSPIRE, c'est à dire la date d'approbation de la dernière procédure administrative ayant fait évoluer le document d'urbanisme (DATAPPRO). Dans le cas d'un PSMV cette date correspond à celle de l'arrêté préfectoral.</p> <p>Le champ Type de date est à remplir avec la valeur « création » lors de la première constitution du lot, puis la valeur « révision » pour les versions ultérieures (y compris pour une procédure d'urbanisme qui ne serait pas une révision au sens urbanisme du terme).</p>
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]/*/citation/*/date[./*/dateType/*/text()='revision']/*/date
Exigence	Date : DATAPPRO sous la forme AAAA-MM-JJ , exemple : 2016-01-20 Type de date : création (la première fois) / révision (les fois suivantes)

6) Qualité et validité :

Généalogie (obligatoire)	<p>Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec un texte faisant état de l'historique du traitement et/ou de la qualité générale de la série de données géographiques. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la série de données a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.</p> <p>Le champ sera rempli avec les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• le document source de la numérisation• la version du standard de référence• le nom du référentiel de saisie et son millésime <p>Dans les cas plus complets il est possible d'apporter des éléments d'information concernant le numéro de version du lot et sa durée de vie.</p>
Xpath ISO 19115	dataQualityInfo/*/lineage/*/statement Note : L'élément scope>level doit être fixé à « dataset ».
Exemple	Document d'urbanisme numérisé conformément aux prescriptions nationales du CNIG du 02 octobre 2014. Ce lot de données produit en 2014 a été numérisé à partir du PCI Vecteur de 2013.
Exemple de généalogie sur les métadonnées de la Métropole Nice Côte d'Azur	<p>Données numérisées à partir de l'application du CCTP "Dématérialisation des documents réglementaires d'urbanisme de Nice Côte d'Azur conformément aux prescriptions nationales pour une exploitation des données constituées dans le SIG communautaire."</p> <p>Source du géoréférencement : le référentiel utilisé est celui du Plan Cadastral Informatisé de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)</p> <p>Méthode de saisie : reconstruction par digitalisation à l'écran</p>

Consignes de saisie des métadonnées INSPIRE pour les documents d'urbanisme

**Exemple de
généalogie sur les
métadonnées de
GéoBretagne**

Données reçues déjà vectorisées par la DDTM 35 et corrigées par la
Communauté de Communes Côte d'Émeraude à partir de la base
cadastrale.

Résolution spatiale (obligatoire)

Le champ est à remplir avec la valeur entière correspondant au
dénominateur de l'échelle.

Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la
production du document numérique ou la plus petite échelle (le plus
grand dénominateur) des différents plans ayant servi à la production des
documents numériques.

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]*/spatialResolution*/equivalentScale*/denominator

Exigence 5000 (dans le cas d'une échelle 1/5000)

7) Conformité

Spécification (obligatoire)

La première exigence de conformité vise la mise en œuvre des règlements européens dits d'interopérabilité.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : références du standard sous la forme : CNIG <type de DU> <millesime standard> pour un standard CNIG
- date : date de validation du standard sous la forme AAAA-MM-JJ
- type de date : publication

On indiquera la conformité aux spécifications techniques INSPIRE, et la conformité au standard CNIG.

Xpath ISO 19115

dataQualityInfo/*/report/*/result/*/specification

Exemple pour un PLU conforme aux standard CNIG 2017

titre : CNIG PLU v2017
date : 2017-12-14
type de date : publication

Exemple pour une CC conforme aux standard CNIG 2014

titre : CNIG CC v2014
date : 2014-10-02
type de date : publication

Exemple de conformité par rapport au règlement interopérabilité INSPIRE

titre: RÈGLEMENT (UE) N° 1253/2013
date : 2013-10-21
type de date : publication

Exemple de conformité par rapport aux spécifications INSPIRE

Titre : INSPIRE Data Specification on Land use - Technical Guidelines, version 3.1
date : 2014-04-07
type de date : publication

Exemple pour un PLU conforme au règlement interopérabilité INSPIRE

Titre : Règlement n°1253/2013
date : 2013-10-21
type de date : publication

et au standard CNIG v2014

Titre : CNIG PLU v2014
date : 2014-10-02
type de date : publication

Degré

Il s'agit du degré de conformité des données avec les spécifications. Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs : **true** (en cas de conformité) ou **false** (en cas de non conformité) ou bien la balise est laissée vide (en cas de non évaluation de la conformité)

Le degré est considéré comme « non évalué » si le champ n'est pas présent.

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/pass

Exigence true / false / ou champ laissé vide

Exemple true

8) Contraintes en matière d'accès et d'utilisation :

Conditions applicables à l'accès et à l'utilisation

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les mentions concernant :

- les contraintes légales
- les contraintes de sécurité
- les contraintes d'usage

Xpath ISO 19115

Condition d'accès et d'utilisation :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/useLimitation

Restriction d'accès public :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/accessConstraints='otherRestrictions' et :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/otherConstraints

Recommandation

Contraintes d'usage : **Licence ouverte v2.0**

Contraintes d'accès : **Pas de restriction d'accès public**

Exemple utilisant une licence ODbL

Type de contrainte ISO	Champ utilisé	Élément de MD INSPIRE correspondant	Exemple de Valeur
Contraintes légales (MD_LegalConstraints)	Limitations d'usage <i>useLimitation</i> (CharacterString)	Conditions applicable à l'accès et l'utilisation	Licence ODbL + version et/ou date + URL vers le texte de la licence
	Contraintes d'usage <i>useConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	license
	Contraintes d'accès <i>accessConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	otherRestrictions
	Autres contraintes <i>otherConstraints</i> (CharacterString)	Restriction d'accès public	Pas de restriction d'accès public

Limitation d'usage : **Licence ODbL mai 2013 (basée sur ODbL 1.0)**

Contrainte d'usage : **licence**

Contraintes d'accès : **otherRestrictions (Autres restrictions)**

Autres contraintes : Pas de restriction d'accès public

Exemples de contraintes légales (Géobretagne)

Contraintes légales : **Informations non opposables au tiers**

Contraintes légales : « *En dépit des efforts et diligences mis en œuvre pour en vérifier la fiabilité, le fournisseur n'est pas en mesure de garantir l'exactitude, la mise à jour, l'intégrité, l'exhaustivité des données et en particulier que les données sont exemptes d'erreurs, notamment de localisation, d'identification ou*

d'actualisation ou d'imprécisions.

Les données ne sont pas fournies en vue d'une utilisation particulière et aucune garantie quant à leur aptitude à un usage particulier n'est apportée par le fournisseur.

En conséquence, les utilisateurs utilisent les données sous leur responsabilité pleine et entière, à leurs risques et périls, sans recours possible contre le fournisseur dont la responsabilité ne saurait être engagée du fait d'un dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces données.

En particulier, il appartient aux utilisateurs d'apprécier, sous leur seule responsabilité :

- l'opportunité d'utiliser les données ;
- la compatibilité des fichiers avec leurs systèmes informatiques ;
- l'adéquation des données à leurs besoins ;
- qu'ils disposent de la compétence suffisante pour utiliser les données ;
- l'opportunité d'utiliser la documentation ou les outils d'analyse fournis ou préconisés, en relation avec l'utilisation des données, le cas échéant.

Le fournisseur n'est en aucune façon responsable des éléments extérieurs aux données et notamment des outils d'analyse, matériels, logiciels, réseaux..., utilisés pour consulter et/ou traiter les données, même s'il a préconisé ces éléments.

L'utilisateur veille à vérifier que l'actualité des informations mises à disposition est compatible avec l'usage qu'il en fait. »

9) Organisation responsable de l'établissement, de la gestion, de la maintenance et de la diffusion des séries de données :

Organisme responsable de la ressource	Le champ est à remplir avec : <ul style="list-style-type: none">• l'organisme propriétaire de la donnée : Mairie / Communauté de communes• une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée.• Le rôle de cet organisme : owner (traduction de « propriétaire »)
Remarque	La balise « propriétaire » fera uniquement référence à l'autorité compétente du document d'urbanisme.
Xpath ISO 19115	identificationInfo[1]*/pointOfContact*/organisationName identificationInfo[1]*/pointOfContact*/contactInfo*/address*/electronicMailAddress identificationInfo[1]*/pointOfContact*/role
Exemple	Communauté de Communes TOURAINE VAL DE VIENNE
Exemple	amenagement.urbanisme@cc-tvw.fr
Exigence	owner

10) Métadonnées concernant les métadonnées

Point de contact pour la métadonnée

Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

- l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource) : **(Mairie / Communauté de communes)**
- une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle, en aucun cas d'une adresse mail nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée.
- La nature de cette adresse : **pointOfcontact** (traduction de « Point de contact »)

Xpath ISO 19115 contact*/organisationName
 contact*/address*/electronicMailAddress
 contact*/role

Exemple

Communauté de Communes TOURAINE VAL DE VIENNE

Exemple

amenagement.urbanisme@cc-tvv.fr

Exigence

pointOfContact

Date des métadonnées

Date à laquelle l'enregistrement des métadonnées a été fait ou révisé

Xpath ISO 19115 dateStamp

Exigence

La date est exprimée sous la forme AAAA-MM-JJ

Exemple

2017-05-29

Langue des métadonnées

Langue des métadonnées.
Cet élément prend la valeur **fre** pour « français »

Xpath ISO 19115 language

Exigence

fre